

Chlorpyrifos 480 EC

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Identification du produit Liquide. Ref. n° 25403032 Fournisseur AAKO B V

Arnhemseweg 87, 3832GK Leusden, The Netherlands P.O. Box 205, 3830AE, Leusden, The Netherlands

Phone: (+31) (0) 33 494 84 94 (+31) (0) 33 494 80 44 h.vogelezang@aako.nl (EC) Concentré émulsionnable

Type de produit Usage Insecticide.

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les

heures d'affaires.)

Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide

DZ: +213 21 97 98 98 EG: +20 2 6840902 MA: +212 (0)37 68 64 64 TN: +216 1 335500

2. Identification des dangers

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux. : Nocif, Dangereux pour l'environnement. Principaux dangers

Principaux effets néfastes: physico-

chimiques

: Inflammable.

Effets dangereux pour la santé : CE COMPOSE INHIBE LA CHOLINESTERASE.

Nocif par inhalation et par ingestion.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger pour l'nvironnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à

long terme pour l'environnement aquatique.

: L'exposition peut provoquer toux, sécrétions des mugueuses, essoufflement, Symptômes liés à l'utilisation

oppression. Transpirer, vertouge, mal de tête, stomacale, nausée, diminution des

pupilles, vue diminuee, vibrer des muscles.

Peut avoir comme conséquence l'empoisonnement systémique - Inhalation : Peut avoir comme conséquence l'empoisonnement systémique - Contact avec la peau Peut avoir comme conséquence l'empoisonnement systémique

- Contact avec les yeux Rougeur, Larmes.

: Peut avoir comme conséquence l'empoisonnement systémique Ingestion

3. Composition / Informations sur les composants

Nom de la substance		Valeur(s)	n° CAS / n° EC / annex CE	on utilisé
Chlorpyrifos (ISO)	:	480 g/l	2921-88-2 / 220-864-4 / 015-084-00-4 /	T; R25 N; R50-53 (M fact. = 10000)
Calcium dodecylbenzene sulfonate Butanol mixture	<u>e/</u> :	env. 4 %	/ /	R10 R67 Xi; R38-41
<u>Xylène</u>	:	45 %	1330-20-7 / 215-535-7 / 601-022-00-9 /	R10 Xn; R20/21 Xi: R38

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

4. Premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle.

Consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un

savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Appeler un médecin.

Révision nr : 1 Date: 23/2/2010 Remplace la fiche: 0/0/0 Page: 1





4. Premiers secours (suite)

- Contact avec les yeux : Rincer à l'eau tiède durant 15 minutes.

Consulter immédiatement un ophtalmologue.

: NE PAS FAIRE VOMIR. - Ingestion

Rincer la bouche avec l'eau.

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle.

Consulter immédiatement un médecin.

: Antidote 1: Atropine sulfate. A l'intention du médecin

Antidote 2: Obidoxime chloride or Pralidoxime (PAM).

Suggérez la determination de sérum et/ou de cholinestérase. S' ingéré exécutez le

lavage gastrique et gérez le charbon actif.

Un lavage gastrique est recommandé pour assurer un vidage complet. Administrer

successivement: charbon activé

5. Mesures de lutte contre les incendies

: Ce produit est inflammable. Classe d'inflammabilité Moyens d'extinction

- Adéquats : Petit incendie: produit chimique sec , dioxyde de carbone

Gros incendie: eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool

- Contre-indiqué Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Incendies avoisinants

Risques particuliers La décomposition thermique génère: dioxyde de carbone, oxydes de soufre,

oxydes d'azote, chlorure d'hydrogène, Oxyde phosphoreux., chlorures

Protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants

de caoutchouc épais.

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

Procédures spéciales : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Contenir la matière déversée en l'endiquant ou à l'aide de matières absorbantes de

façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures techniques : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Précautions individuelles

Voir Rubrique 8.

Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Mesures après fuite / épandage Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les aérosols.

: Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Stockage

Conserver dans les conteneurs d'origine.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

: Récipients à haute densité multicouche de coup d'extrusion de polyéthylène. , Fûts Matériaux d'emballage

avec le recouvrement de polyéthylène

Date: 23/2/2010 Révision nr : 1 Remplace la fiche: 0/0/0 Page: 2





8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Protection individuelle

Protection respiratoire
 Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié. (Filtre P2)
 Protection des mains
 Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (Utilisez des gants

en Néoprène ou en nitrile caoutchouc.)

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié et les bottes resistantes aux produits

chimiques

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.

Hygiène industrielle : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au

voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Lavez les vêtements avant réutilisation.

Limites d'exposition professionnelle

- Royaume-Uni : Valeur limite (8h) : 0.2 mg/m3

STEL (Limite d'exposition à court terme) : 0.6 mg/m3

9. Propriétés chimiques et physiques

Etat physique : Liquide. Couleur : Ambre

Odeur : Caractéristique

pH : 4.8 - 6.5 (1% solution aqueuse)

Point de fusion [°C] : 41.5-43.5 (Chlorpyrifos)

Masse volumique [kg/m3] : 1075 - 1080

Pression de vapeur : 2.4 x 10E-05 mm Hg (25°C; Chlorpyrifos)

Solubilité dans l'eau : Emulsifiable.
Point d'éclair [°C] : 32 (creuset fermé)

Temp. d'autoinflammation [°C] : 474

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère: dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène,

oxydes d'azote, Oxyde phosphoreux., oxydes de soufre, chlorures

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Polymerization dangereuse : Ne se produira pas.

Matières à éviter : Agents oxydants forts, Acides forts, bases.

Conditions à éviter : rayons directs du soleil

Température dépassant : 75 °C

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Oral
Cutanée
Inhalation
CL50 (rat) : 409 mg/kg
DL50 (Lapin) : > 2000 mg/kg
CL50 (rat) : 2.62 mg/l/4h
Irritation de la peau (lapin)
Très irritant pour la peau.
Irritation des yeux (lapin)
Très irritant pour les yeux.

Sensibilisation : Ce produit provoque de sensibilisation sur des cochons d'Inde.

Effets cancérogènes : Chlorpyrofos : Pas d'effet cancérogène.

Effets mutagènes : Chlorpyrofos : Non mutagène.

Effets tératogènes : Chlorpyrofos : Non tératogène (des animaux de laboratoire)

Révision nr : 1 Date : 23/2/2010 Remplace la fiche : 0/0/0 Page : 3





12. Information écologique

Substance : Chlorpyrifos: Mobilité : Non mobile

Ecotoxicité : Algues (Selenastrum capricomutum) :

NOEC > 0.4 mg/l (Pesticide Manual)

Daphnia magna : CL50 = 1.7 μg/l (Pesticide Manual)

Poisson:

CL50 (96h) = $7.1 \mu g/I$ Oncorhynchus mykiss

Oiseaux : DL50 = 476 mg/kg Toxique pour les abeilles.

Persistance et dégradabilité : Sol.

Demie-vie (jours): 80 - 279

Eau

pH = 8; 25°C : Demie-vie (jours): 1.5 pH = 7; 25°C : Demie-vie (jours): 100

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



: 3

Nom d'expédition propre : UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Chlorpyrifos (ISO), Xylène), 3, III

 Numéro ONU
 : 1993

 I.D. n° :
 : 30

Transport terrestre

ADR/VLG : Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Quantités limitées : LQ 7

Remarques: Emballage combine: Quantité nette maximale par emballages

intérieur : 5 l; par colis: 30 l.

Transport par mer

IMO - Nom d'expédition propre : UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Chlorpyrifos (ISO), Xylène), 3, III, fp

32°C

Code IMO-IMDG : Classe : 3
Groupe d'emballage : III
N° de fiche de sécurité : F-E S-E
IMDG-Pollution marine : Oui.

15. Information réglementaire

Symbole(s)





: Nocif, Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s) R : R 10 : Inflammable

R 20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Révision nr : 1 Date : 23/2/2010 Remplace la fiche : 0/0/0 Page : 4





15. Information réglementaire (suite)

Phrase(s) S : S 2 : Conserver hors de portée des enfants.

S 13: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S 20/21: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S 23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols. S 24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S 35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les

précautions d'usage.

. S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil

de protection des yeux/du visage.

S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible, lui montrer l'étiquette).

S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la

fiche de données de sécurité.

Autres Pour éviter les risques pour équiper et l'environnement, conformez-vous aux

instructions pour l'usage.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre : R 10 : Inflammable.

R 20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R 25: Toxique en cas d'ingestion.

R 38: Irritant pour la peau.

R 41 : Risque de lésions oculaires graves.

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoguer somnolence et vertiges.

Littérature European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods

by Road (ADR)

International Maritime Dangerous Goods; 2006 edition; IMO

Rédigée par

h.vogelezang@aako.nl

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et elimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document

Date: 23/2/2010 Révision nr : 1 Remplace la fiche: 0/0/0 Page: 5